

2 et 3 février	Le cirque de Troumouse à raquettes Hébergement hôtelier à Gèdre				
9 et 10 mars	Balades à raquettes en vallée d'Ossau Hébergement à Fabrèges				
6 et 7 avril	Balades avec ou sans raquettes en Val d'Azun Hébergement hôtelier à Aucun				
18 et 19 mai	Pic de Montious (2 171 m) par le lac de Bareilles (1 770 m) 650m ou 1 200 m D+ soit de 4 à 6 heures hors arrêts - hébergement en vallée d'Aure				
15 et 16 juin	Grand pic du Tapou (3 150 m) depuis Ossoue 1 400 m D+ soit 8 heures hors arrêts				
29 et 30 juin	Castillo de Acher (2 390 m) 1 500 m D+ soit 9h hors arrêts - bivouac dans la vallée d'Aguas Tuertas				
Semaine 31	Entre Ariège et Alt Pirineu 4 étapes (3 bivouacs) pour découvrir cette partie de la Catalogne aux confins de l'Ariège et de l'Andorre				
6-7-8 septembre	Pic du Cotiella (2 912 m) 1 450 m D+ soit 9h hors arrêts - hébergement en refuge ou bivouac				
21 et 22 septembre	Tuca de Vallibierna (3 059 m) 1 200 m D+ sur 2 jours avec nuit au refuge du Cap de Llauset				
12 et 13 octobre	Clôture de la saison en vallée de Campan				

Toutes les informations concernant nos sorties pourront vous être communiquées par :

Franck NOUTS : 05.40.54.43.38 fnouts@bordeaux-metropole.fr
Stéphanie JUDE : 05.35.31.97.10 sjude@bordeaux-metropole.fr
Richard GESSNER : 05.56.99.85.20 rgessner@bordeaux-metropole.fr

La difficulté de nos randonnées est évaluée à l'aide de pictogrammes dont le nombre augmente avec l'engagement physique et/ou technique nécessaire pour les réaliser.



sortie à faible dénivelée dont la durée la rend accessible au plus grand nombre



sortie de quelques heures (de marche) et à faible dénivelée, pour laquelle une condition physique normale suffit.



randonnée à caractère montagnard marqué. A réserver aux randonneurs entraînés, capables de franchir au moins 1000 m de dénivelée sur une journée.



randonnée dont la durée est supérieure à 8 h et/ou la dénivelée est supérieure à 1 500 m



Parcours technique où l'usage du matériel de sécurité individuel et/ou collectif est requis (baudrier, mousquetons, cordes...)



Sortie nécessitant le portage du matériel de bivouac (tente, couchage, nourriture, rechange...)



Parcours où l'usage du matériel de progression sur glace ou neige dure est requis (crampons et piolet)



SECTION MONTAGNE SAISON 2019